

- 5- Département de la Cuvette-Ouest :
MFOUA (André), professeur certifié des lycées de 8^e échelon ;
- 6- Département du Djoué-Léfini :
N'DEDI (Joseph), professeur certifié des lycées de 9^e échelon ;
- 7- Département du Kouilou :
TCHICAYA née **NIAMBI (Marie Denise)**, professeur certifié des lycées de 9^e échelon ;
- 8- Département de la Lékoumou :
NSIKA (Edouard), professeur certifié des lycées de 10^e échelon ;
- 9- Département de la Likouala :
KEMENGUET (Guy Joël Gervais), professeur certifié des lycées de 9^e échelon ;
- 10- Département de Nkéni-Alima :
MBOURANGON (Raymond), professeur certifié des lycées de 7^e échelon ;
- 11- Département du Niari :
NKALATH (Serge Roland), professeur certifié des lycées de 11^e échelon ;
- 12- Département des Plateaux :
MOUNGALA (Firmin), professeur certifié des lycées de 16^e échelon ;
- 13- Département de Pointe-Noire :
BAYONNE (Frédéric César), professeur certifié des lycées de 16^e échelon ;
- 14- Département du Pool :
KONGO (Bruno Jeau Marcel), professeur certifié des lycées de 6^e échelon ;
- 15- Département de la Sangha :
MANARD (Patrick Modeste), professeur certifié des lycées de 16^e échelon.

Les intéressés percevront les primes et indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé.

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
PRESCOLAIRE, PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE
L'ALPHABETISATION**

Actes en abrégé

NOMINATION

Décret n° 2025-307 du 17 juillet 2025.

Sont nommés directeurs départementaux de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabetisation :

- 1- Département de la Bouenza :
MIASSOUAMANA (Jean Marie), professeur certifié des lycées de 11^e échelon ;
- 2- Département de Brazzaville :
DANGOUMAMA (Alain Claude), professeur certifié des lycées de 13^e échelon ;
- 3- Département du Congo-Oubangui :
NDJIYA (Honré), professeur certifié des lycées de 9^e échelon ;
- 4- Département de la Cuvette :
OKOTON (Ernest Didace), professeur certifié des lycées de 9^e échelon ;